



**Réunion du bureau
du 2 juin 2021 à 18h (heure de Paris)
Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Denis MATHEN, Président, M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; Mme Valérie PENEAU, Trésorière ; Mme Patricia-Dominique LACHAT, Trésorière-adjointe ; M. Eugène EKOUE ; Mme Zoé DOGBEAVOU.

La prochaine réunion du bureau de l'APREF est fixée au

Judi 8 juillet à 18h (heure de Paris)

La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom

ORDRE DU JOUR

1. Point sur la feuille de route de 2021
2. Point d'étape sur le forum de Namur
3. Réflexion sur le futur et la gouvernance de l'association

Message de Monsieur ETSE

Monsieur ETSE n'a pas pu assister à la réunion suite à des problèmes techniques et se charge de contacter le secrétariat général afin de lui transmettre certaines informations relatives à l'ordre du jour. Les modalités techniques de la prochaine réunion seront adaptées afin de permettre la participation de chacun.

I. Point sur la feuille de route de 2021

Nouveau délégué territorial du Sénégal Monsieur Bassirou Séné

La présidence a contacté Monsieur Bassirou Séné afin de le proposer de devenir le nouveau Délégué territorial du Sénégal. Ce courrier est à ce jour sans réponse, Monsieur Mathen contactera à nouveau Monsieur Bassirou Séné s'il n'obtient pas de réponse d'ici une dizaine de jour.

Contact avec l'Ambassade du Maroc

Monsieur Desforges a contacté la conseillère de Monsieur l'Ambassadeur du Maroc à Paris. Ce dernier accepte de rédiger une tribune libre au sujet du nouveau modèle du développement du Maroc. Une rencontre sera planifiée lors de son retour à Paris pour aborder l'adhésion du Maroc à l'APREF. Monsieur Mathen est également en contact avec l'Ambassadeur du Maroc à Bruxelles sur le même sujet. Les deux ambassadeurs seront prévenus de cette double démarche.

Rencontre avec Monsieur De Maisonneuve, Délégué général de la francophonie au Quai d'Orsay

Monsieur Desforges et Madame Péneau ont rencontré le Délégué général de la Francophonie au ministère des Affaires Etrangères français. Ce dernier a indiqué que dans la perspective du prochain sommet de la francophonie, il réunirait les associations françaises concernées pour échanger les bonnes pratiques.

Rencontre avec Monsieur Michon, Directeur des affaires politiques de l'OIF

Une réunion téléphonique a eu lieu avec le nouveau Directeur des affaires politiques de l'OIF, Monsieur Michon. À la suite de ces échanges, il apparaît difficile d'envisager l'intégration formelle de l'APREF au sein des réseaux institutionnels de l'OIF mais une collaboration reste possible via le recours à une liste d'expert proposée par l'APREF. Le Secrétariat général se chargera d'obtenir des précisions sur les attentes précises de l'OIF (domaines d'expertise, modalités...)

Réseaux sociaux et fiche google business

La fiche google business est en ligne et devrait apporter plus de visibilité à l'Association. Les réseaux sociaux sont mis à jour régulièrement, la fréquentation reste stable. Sur Twitter, nous obtenons une 451 vues sur le dernier mois. Sur Facebook, 50 vues sur le dernier mois. Sur le site, 45 visites au cours du dernier mois, temps de visite moyen 4 min 39. Voici les liens vers les différents réseaux, si vous souhaitez vous abonner :

Twitter : <https://twitter.com/apref2>

Facebook: <https://www.facebook.com/AssoAPREF>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/50451018/>

Contribution à la seconde édition de la lettre dématérialisée

La lettre dématérialisée sera publiée au début de l'été. Nous avons déjà reçu la contribution de Monsieur Kourouma, l'édito sera rédigé par Monsieur AMANI. Concernant la rubrique centrale, le Secrétariat général dispose de beaucoup d'informations françaises sur l'actualité de la francophonie. Un appel est donc lancé au bureau afin que ses membres transmettent des actualités francophones issues de leur pays à partager dans la lettre. Concernant la tribune libre, l'Ambassadeur du Maroc a accepté de rédiger une tribune libre, un préfet haïtien est sollicité un gouverneur belge est sollicité. Ces tribunes libres seront publiées dans leur ordre de réception.

II. Point d'étape sur le Forum de Namur

Représentation de l'OIF au forum de Namur

La Direction politique de l'OIF nous a indiqué que la Secrétaire générale de la Francophonie serait sans doute représentée au forum de Namur.

Prise en charge des frais de déplacement des participants au Forum

L'OIF a indiqué ne plus prendre en charge des frais de déplacements de participants à un colloque. Il est néanmoins proposé que Monsieur Amani s'informe plus amplement auprès de la Directrice de l'Afrique de l'Ouest de l'OIF. Madame Péneau, de son côté, contactera Madame Azam-Pradeille afin qu'elle fasse la même démarche auprès de la Direction Amérique de l'OIF. Monsieur Mathen prendra l'attache son interlocuteur tunisien pour évoquer ce sujet.

Relance des intervenants au forum de Namur

Chaque membre du bureau relancera la personnalité sollicitée par ses soins.

Processus d'invitation au forum de Namur

Un courrier destiné à inviter les personnalités sera envoyé par la Présidence aux gouverneurs belges et aux préfets français. Les invitations générales seront lancées autour du 20-25 juin par la Présidence avec le soutien du Secrétariat général à travers un courrier standardisé à l'ensemble des membres et des correspondants de l'APREF (avec en pièce jointe la note conceptuelle, le programme et un formulaire d'inscription). Cette lettre (sans destinataire) sera transmise aux membres du bureau afin qu'ils puissent inviter leurs réseaux. Les réponses à ces deux courriers seront transférées à la Présidence qui tiendra un document à jour.

Vidéo de Monsieur MATHEN pour présenter le forum

Monsieur Mathen réalisera une vidéo autour du forum de Namur qui sera diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site internet.

III. Réflexion sur le futur et la gouvernance de l'association

Un premier échange exploratoire a eu lieu sur la future organisation du bureau. Il a fait apparaître deux points d'accord unanimes : la volonté de maintenir le noyau dur existant ainsi que la nécessité d'élargir la composition du bureau ainsi que les statuts le permettent. Cette réflexion sera poursuivie lors de la prochaine réunion du bureau.